

# Informations sur la candidature à l'espace-test maraicher



## Philosophie :

Ce projet est né d'une volonté commune de la commune de Saint-Hubert, du GAL Nov'Ardenne et de l'ADL de Saint-Hubert. Ces 3 partenaires avec chacun leurs compétences et leurs moyens voulaient permettre à des personnes actives dans un métier de travail de la terre ou souhaitant le devenir :

- D'avoir accès à du terrain
- De leur permettre d'essayer ce métier ou de le développer de manière locale et optimale
- De les accompagner afin de maximiser leurs chances de réussite

Ce projet se veut aussi **respectueux** et ouvert sur son environnement à la fois naturel et humain. Les notions de permaculture, de respect et de régénération des sols, de bio, d'écoresponsabilité, d'économie circulaire, de valorisation des déchets,... sont des éléments qui sont chers au projet et que els partenaires souhaitent voir appliquer.

La **viabilité** du projet de manière professionnelle des personnes actives sur le terrain est un objectif pour els partenaires. En effet, les activités en lien avec le travail de la terre qui seront entreprises sur le terrain devront être insérées dans le système économique et permettre aux personnes qui les exercent d'en vivre. Cela assurera la pérennité du projet.

D'une manière plus générale, par ce projet, les 3 partenaires souhaitent voir augmenter la production maraichère et de voir de nouveaux professionnels s'installer dans ce domaine sur le territoire.

Actuellement, un couple de maraîchers développe son activité sur une partie de l'Espace-Test. Vous pourrez découvrir leur projet de jardin-forêt ici : <https://www.facebook.com/lebercainnature>

## Conditions d'accès :

Pour poser une candidature qui pourra valablement être prise en considération, les critères suivants doivent être respectés :

- Avoir suivi ou suivre une formation en lien avec le projet
- Avoir une première expérience de terrain (minimum une saison)
- Maitriser son projet et avoir un projet d'installation professionnelle
- S'engager à présenter un plan financier validé par une structure d'accompagnement économique, durant la première année de l'accompagnement

*Projet d'Espace-Test Maraicher porté par le GAL Nov'Ardenne et l'ADL de Saint-Hubert, avec le soutien de la Ville de Saint-Hubert.*



- S'inscrire dans un projet respectueux de l'environnement (agriculture biologique, permaculture, revalorisation des déchets, économie circulaire...)
- Proposer un projet innovant (dans son approche, sa technique...)
- Être capable d'interagir avec les autres porteurs de projet dans un climat constructif.
- Accepter de collaborer éventuellement avec d'autres organismes (comme le CPAS ou Déficits) pour des actions ponctuelles de solidarité ou de réinsertion professionnelle
- Être domicilié dans une commune du GAL (Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert ou Tellin) ou l'envisager à court terme

**Ce que nous proposons :**

- Mise à disposition d'une parcelle « prête à l'emploi » : accès à l'électricité, à l'eau de ville et de pluie, à un espace de stockage, à un terrain clôturé
- Accompagnement global dans la mise en place du projet et pour la commercialisation des produits récoltés
- Insertion dans une dynamique de production et de vente locale, de développement de projets
- Mise en réseau avec des acteurs utiles pour l'accompagnement économique, la transformation et la commercialisation

*Projet d'Espace-Test Maraicher porté par le GAL Nov'Ardenne et l'ADL de Saint-Hubert, avec le soutien de la Ville de Saint-Hubert.*

